

## Arcelor-Mittal : le grand monopoly<sup>1</sup>

***La direction d'Arcelor a jeté l'éponge. Mittal semble emporter la mise. Ainsi en ont décidé les actionnaires. Mais ce sont les salariés qui feront les frais de cette gigantesque bataille financière.***

En une autre époque, le président de Gaulle, si friand de formules fortes, lançait : « *La politique de la France ne se fait pas à la corbeille.* » Autrement dit, il n'appartenait pas aux boursicoteurs de décider de la destinée de la France. Certes, le général avait une idée très particulière d'un Etat qu'il voulait à sa dévotion. Et la Bourse n'eut pas à se plaindre de son règne. Mais il fallait que chacun sache se tenir. Le business était le business. Et l'Etat, c'était l'homme de Colombey. En Belgique, au même moment, la Société générale livrait déjà aux plus offrants les joyaux qui avaient enrichi ses gros actionnaires. Avec la bénédiction des gouvernements. L'évolution du capitalisme globalisé a, depuis lors, lissé ces différences transfrontalières.

Au cours de cette année, près de 1300 milliards d'euros ont été mobilisés par des fusions d'entreprises, dans des secteurs aussi divers que la chimie, l'énergie ou la sidérurgie. Le phénomène ne cesse de s'accélérer. Au grand monopoly global, ces manœuvres strictement financières se trouvent facilitées par l'énormité des profits engrangés par des groupes transnationaux qui ont accumulé dans leurs caisses les moyens de leur agressivité. Elles sont tout autant le reflet de la gourmandise des fonds de placement en quête de juteuses plus values boursières. Telle est la toile de fond sur laquelle vient de se dérouler la saga surréaliste de Mittal-Arcelor. Dans cette aventure aussi, on sait d'emblée qui sont les gagnants. Les actionnaires voient avec satisfaction exploser les cours. Depuis le début de l'offensive de Mittal, le titre Arcelor était passé de 22 euros en janvier, à la veille de l'annonce de l'OPA, à 35 euros le 21 juin, le jour de la suspension de la cotation. Mais l'on verra très vite qui, d'autre part, a perdu au change.

### **La fronde des minoritaires**

Le combat de requins entre les deux géants de l'acier, Mittal Steel, dirigé par le milliardaire indien Lakshmi Mittal, et Arcelor, issu de la fusion en 2002 d'Usinor (France-Belgique), Arbed (Luxembourg-Belgique) et Aceralia (Espagne) avait débuté le 27 janvier dernier. Quand le numéro un mondial avait annoncé son projet de rachat du numéro deux. L'objectif de cette offre publique d'achat – « hostile » puisque lancée sans l'accord des dirigeants d'Arcelor – était de créer un leader contrôlant 10% du marché mondial. L'annonce avait provoqué une avalanche de réactions hostiles ou inquiètes au sein des gouvernements des pays concernés. Mais ceux-ci, depuis lors, sont bien rentrés dans le rang. A la mi-mai, Mittal avait obtenu le feu vert des gendarmes boursiers européens à son OPA. Le 19 juin, Arcelor avait dû reporter son programme de rachat de ses propres actions, une OPRA (offre publique de rachat d'actions), une manœuvre destinée à affermir ses positions face à Mittal. Mais des actionnaires minoritaires s'étaient opposés à l'opération, au motif que l'OPRA allait de pair avec la conformation des fiançailles annoncées entre Arcelor et le sidérurgiste russe Severstal au terme desquelles celui-ci aurait contrôlé 37,5% du capital du groupe européen.

La fronde des minoritaires avait pour effet de remettre Mittal en selle. Arcelor devait accepter, en effet, de renouer le contact avec son rival. La mort dans l'âme, les dirigeants du groupe laissaient les actionnaires trancher. Soit ils apportaient leurs titres à l'OPA de Mittal, soit ils soutenaient son projet d'alliance alternatif avec le groupe de l'oligarque milliardaire – et présumé douteux - Alexeï Mordashov.

---

<sup>1</sup> Analyse parue dans le N° 275 du *Journal du mardi*, 4 juillet 2006.

Pour les appâter, Arcelor proposait de gâter ses actionnaires, en annonçant son intention « de (leur) distribuer 6,5 milliards d'euros » supplémentaires

Le patron d'Arcelor, Guy Dollé, avait prévenu qu'en cas de vote négatif, il pourrait passer outre. C'est lui qui a jeté l'éponge. Le dimanche 26 juin, en une spectaculaire volte-face, le conseil d'administration du sidérurgiste européen recommandait à ses actionnaires d'apporter leurs titres à Mittal. Subitement, d'hostile, l'OPA devenait amicale.

### **“La victoire des marchés”**

Lakshmi Mittal y a mis le prix. Son offre – 30% en cash, 70% en titres Mittal – « valorise » Arcelor en Bourse à 25,4 milliards d'euros alors que sa première proposition le valorisait à 18,6 milliards. Les actionnaires d'Arcelor ont été gâtés. Ils ont gagné en cinq mois plus que durant les deux années précédentes. Le nouvel ensemble sera détenu à 43% par la famille Mittal qui, comme l'a admis un membre d'Arcelor, « sera la principale actionnaire du groupe. » Et aura donc les moyens de contrôler les assemblées générales d'actionnaires. Or, la guerre Mittal-Arcelor a clairement confirmé le pouvoir d'intervention de ceux-ci, qui ont bel et bien imposé le revirement du CA d'Arcelor en faveur de Mittal. Présidente de l'association des actionnaires minoritaires, Colette Neuville y a vu « *la victoire des marchés contre les décisions prises par les directions d'entreprise* ». Elle aurait tout aussi bien pu acter la défaite humiliante des politiques, une fois de plus réduits au rôle de spectateurs. M. Marcourt, le ministre wallon de l'Economie, comme M. Verhofstadt ont cru utile de se réjouir de l'évolution des choses. On ne leur en demandait pas tant. Comme l'a justement écrit *Le Monde*, « *voyant la valeur de leurs titres enregistrer un quasi-doublement en presque cinq mois, les actionnaires d'Arcelor ont fait la sourde oreille aux critiques (...) Comment aurait-il pu en aller autrement : dans un capitalisme d'actionnaires, le dernier mot revient toujours...aux actionnaires !* »

L'affaire est donc en bonne voie. Elle n'est pas terminée. Il s'agit que les actionnaires confirment en apportant leurs actions à l'opération d'ici le 5 juillet. Quant à Severstal, le fiancé évincé, il n'est pas décidé à se laisser déposséder sans broncher. Selon les accords qui le liaient avec Arcelor, il est en droit de réclamer 140 millions d'euros d'indemnités pour rupture de contrat. Certains imaginaient même que le groupe russe lance, à son tour, une contre-OPA avec l'aide d'autres oligarques. A Moscou, l'affaire s'est politisée, M. Poutine reprochant à « *certaines de regarder (la Russie) à travers le prisme des préjugés d'antan* » et faisant personnellement appel, disent certains, à Roman Abramovitch, la plus grosse fortune russe, exilée à Londres. M. Kinsch, le président du CA d'Arcelor a aussi indiqué que l'alliance avec Mittal pourrait être revue si Silverstal est prêt à acquérir 100% des actions. En opposition avec la direction, les actionnaires salariés voteront aussi dans le même sens.

### **Les salariés vont trinquer**

Le conseil d'administration d'Arcelor a affirmé qu'il n'y aura « *aucune restructuration, ni plan social* » à la suite de la fusion désormais souhaitée. Les organisations syndicales n'en ont pas moins exposé leurs craintes et leur colère. Elles ont effectivement quelques raisons de se sentir flouées. C'est que les salariés feront les frais de cette bataille boursière. Ils sont 165 000 mille chez Mittal, 94 000 chez Arcelor. Combien demain ? Une chose est sûre : l'argent qui a coulé en masse depuis des mois n'ira pas aux travailleurs. Mais la pression sera puissante sur les conditions de travail, les salaires et les effectifs quand les acteurs du duel voudront rentrer dans leurs frais. Responsable syndical CGT d'Arcelor, Marc Barthel s'est dit catastrophé : « *Cinq mois de bataille contre Mittal où la direction d'Arcelor a engagé les salariés et les syndicats pour en arriver à ça. Ils nous prennent vraiment pour des imbéciles. Des synergies existent entre Mittal et Arcelor, et ce sont les salariés qui vont trinquer.* »